

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 22 Février 2018
Nombre des Membres en exercice : 78

**OBJET : 2018-02-20 – ENVIRONNEMENT (8.8) – ACCEPTATION DE LA
RETROCESSION DES OUVRAGES D’ASSAINISSEMENT ET D’EAUX
PLUVIALES DU LOTISSEMENT DU HAMEAU DE BOIS-LE-COMTE**

DATE DE CONVOCATION : 15 FEVRIER 2018

DATE DE L’AFFICHAGE : 5 MARS 2018 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Etaient présents :</u>	André FONTANA ayant la procuration de Bernard DEPAILLAT, Gérald LIOUVILLE ayant la procuration de Clément VERDELET, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET (départ à la 2018-02-19), Jean-Luc STAROSSE ayant la procuration d’Olivier HEYOB, Emmanuel PAYEUR ayant la procuration de Mustapha ADRAYNI, Bernard FABING, Fabrice CHARTREUX ayant la procuration de Jean-François SEGAULT, Laurent GUYOT ayant la procuration de Christine ASSFELD LAMAZE, Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE ayant la procuration de Patrice KNAPEK, Christophe MAURY ayant la procuration de Yolande AGRIMONTI, Isabelle GUILLAUME ayant la procuration de Fatima EZAROIL, Jean-Robert GORCE (départ à la 2018-02-08), Philippe MONALDESCHI, Bruno BECK ayant la procuration d’Isabelle GASPARD, Damien BRASSEUR (départ à la 2018-02-02), Roger JOUBERT, Chantal PIERSON ayant la procuration de Damien BRASSEUR à compter de la 2018-02-02, Patrick THIERY, Philippe HENNEBERT, François MANSION, Jean-François MATTE (départ à la 2018-02-12), Elisabeth GILET ayant la suppléance de Kristell JUVEN, Jorge BOCANEGRA ayant la procuration de Catherine BRETENOUX, Thierry BAUER, Marie-Jeanne CHRETIEN, Alain COCUSSE, Michèle PILOT ayant la procuration de Malika GHAZZALE, Michel NOISSETTE, Alain BOURGEOIS ayant la procuration de Lydie LEPIOUFF, Guy SCHILLING ayant la procuration de Gérard HOWALD, Marie VIOT ayant la procuration de Catherine GAY, Pascal MATTEUDI, Raphaël ARNOULD, Gérard BOULANGER, Corinne LALANCE, Christine THERMINOT, Christelle AMMARI, Denis PICARD, Jean Pierre COUTEAU, Thomas MIGOT (départ à la 2018-02-02), André FONTAINE, Dominique PERRIN ayant la procuration de Fabrice DE SANTIS, André MAGNIER, Bernard DROUIN ayant la procuration de Régis MATHIEU, Jean-Louis CLAUDON ayant la procuration d’Alde HARMAND, Thierry COLLET.
<u>Etaient excusés :</u>	Yolande AGRIMONTI, Patrice KNAPEK, Isabelle GASPARD, Régis MATHIEU, Clément VERDELET, Bernard DEPAILLAT, Kristell JUVEN, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Matthieu VERGEOT, Catherine GAY, Claudine CAMUS,
<u>Avis de procuration :</u>	Pour la 2018-02-01 : 18 avis procuration ; de la 2018-02-02 à la fin : 19 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	Du début à la fin : 1 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Guy SCHILLING
<u>Nombre de présents :</u>	2018-02-01 : 48 présents ; de la 2018-02-02 à la 2018-02-07 : 46 présents ; de la 2018-02-08 à la 2018-02-11 : 45 présents ; de la 2018-02-12 à la 2018-02-18 : 44 présents ; de la 2018-02-19 à la fin : 43 présents.
<u>Nombre de votants :</u>	2018-02-01 : 66 votants ; de la 2018-02-02 à la 2018-02-07 : 65 votants ; de la 2018-02-08 à la 2018-02-11 : 64 votants ; de la 2018-02-12 à la 2018-02-18 : 63 votants ; de la 2018-02-19 à la fin : 62 votants.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté de Communes Terres Toulaises,

Suite aux travaux d'assainissement du quartier Bois-le comte (Commune de Domgermain) réalisés dans cadre de la mise en conformité de l'assainissement de Choley-Menillot, l'association syndicale (ASL « les Hameaux de Bois-le-Comte »), a demandé l'intégration des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales dans le patrimoine de la Communauté de Communes Terres Toulaises. Les documents et épreuves demandés ont été fournis et sont conformes.

Le patrimoine à intégrer est ainsi composé :

- 103,09 ml de canalisation Eaux pluviale en PVC CR 8 DN 315 mm
- 59,66 ml de canalisation Eaux pluviale en béton 135A DN 400 mm
- 47,27 ml de canalisation Eaux pluviale en béton 135A DN 500 mm
- 4,34 ml de canalisation Eaux usées en PVC CR 8 DN 200 mm
- 139,35 ml de canalisation Eaux usées en PVC CR 8 DN 250 mm
- 172.16 ml de canalisation de branchement EU et EP en PVC CR 8 DN 160 mm
- 17 boites de branchement EP
- 17 boites de branchement EU
- 7 regards de visite DN 1000 EP
- 6 regards de visite DN 1000 EU

Les installations existantes qui ne sont plus utiles (ancien poste de relevage, station de traitement semi-collective, ...) seront désaffectées par l'ASL du Hameau de Bois-Le-Comte.

Vu l'avis favorable de la commission Environnement du 6 Février 2018,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Autorise le Président à signer le procès-verbal de cession d'ouvrages pour une intégration à compter du 1^{er} mars 2018.**

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX